

## Colloque du CERDP

# PROCÉDURE CIVILE ET DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Vendredi 4 avril 2025  
FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE NICE

Colloque en hybride  
Validé pour 7 heures de formation

**Direction scientifique**  
Grégoire Leray, Professeur  
Marie-Cécile Lasserre, Maître de conférence HDR

9h00. Accueil des participants.

9h15. Propos introductif

Grégoire LERAY, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université Côte d'Azur

9h30. Propos liminaires

Michel PRIEUR, Professeur émérite, Université de Limoges, président du CIDCE

9h50. A-t-on besoin d'une procédure civile environnementale ?

Anaïs DANET, Professeure de droit privé et sciences criminelles, Université de Reims Champagne-Ardennes

10h10. L'action en justice en droit de l'environnement, action banale ou action attitrée ?

Titulaires du droit d'agir en matière environnementale : la nature ou les personnes

Thierry MARCOTTE, doctorant en droit privé, Université Côte d'Azur

L'intérêt et la qualité à agir en matière environnementale, la difficulté d'appréhender le domaine environnemental *actio popularis* ou multiplication des actions attitrées

Liza VEYRE, Professeure de droit privé et sciences criminelles, Université Paris 8

10h50. Question

11h00. Pause

11h20. Le droit de l'environnement, la difficile question de la compétence juridictionnelle en matière civile.

La compétence juridictionnelle en matière civile environnementale : opportunité d'une spécialisation des juridictions internes

Corinne BLÉRY, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université Polytechnique Hauts-de-France (Valenciennes)

La compétence juridictionnelle en matière civile environnementale : incidence de l'internationalisation

Marie Cécile LASSERRE, Maître de conférence en droit privé et sciences criminelles, Université Côte d'Azur

12h00. Questions

12h30. Déjeuner

**14h00. L'instance, application du droit commun ou spécialité environnementale ?**

Le référé-préventif

**Yves STRICKLER, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université Côte d'Azur**

Les prétentions fondées sur l'article 1252 du Code civil

**Anne STEVIGNON, docteure en droit, juriste chargée de contentieux et de plaidoyer, Notre affaire à tous**

**15h00. Questions**

**15h10. Pause**

**15h40. Spécificités du jugement en matière environnementale**

Droit de l'environnement et procédures civiles d'exécution font-ils bon ménage ?

**Rudy LAHER, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Limoges**

Libre regard du magistrat sur le jugement civil en matière environnemental

**Laurence ABGRALL, conseillère à la Troisième chambre civile de la Cour de cassation, Membre du conseil d'administration de l'Association Française des Magistrats pour la Justice Environnementale - AFMJE**

**16h20. Questions**

**16h30. Rapport de synthèse**

**Natalie FRICÉRO, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université Côte d'Azur**

Inscription en ligne sur <https://unica.azur-colloque.fr/inscription/fr>

**Participation validée pour 7 heures de formation**

Centre d'études et de recherche en droit des procédures

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau 412bis

Avenue Doyen Louis TROTABAS, 06050 NICE Cedex 1

Tél. : 04 92 15 71 65 — [cerdp@univ-cotedazur.fr](mailto:cerdp@univ-cotedazur.fr)

<https://cerdp.univ-cotedazur.fr/>